

Entraîneur de handball

RNCP31898 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15416
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3328 — Sport
Date d'échéance	18/12/2023

Certificateur(s)

FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL · SIRET : 78454476900044

Partenaires habilités

13 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 12 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL	78454476900044	Former et organiser l'évaluation
LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES DE HANDBALL	31424703200027	Former
LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE HANDBALL	32743711700036	Former
LIGUE BRETAGNE HAND BALL	78417469000049	Former
LIGUE DES HAUTS DE FRANCE DE HANDBALL	31884636700056	Former
LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE DE HANDBALL	31697339500049	Former
LIGUE GRAND EST DE HANDBALL	82980487100012	Former
LIGUE HANDBALL PAYS DE LOIRE	31631667800036	Former
LIGUE ILE DE FRANCE DE HANDBALL	78546194800065	Former
LIGUE NORMANDIE HAND-BALL	30970725500043	Former

Liste complète des 13 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp31898-entraîneur-de-handball/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Former des jeunes joueurs pour renouveler les effectifs adultes
- Participer à la structuration de l'association pour la rendre plus efficiente
- Coordonner un projet technique ou sportif
- Coordonner les ressources humaines

- Promouvoir des actions visant le rayonnement de la structure
- Participer au changement du modèle économique de la structure en s'adaptant à l'environnement

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Entraîner et manager
- Performer en sécurité avec des adultes
- Former en sécurité des jeunes
- Coordonner un projet sportif et/ou technique
- Développer le modèle économique d'une structure du handball

Blocs de compétences

RNCP31898BC01 — Entraîner et manager

LISTE DE COMPÉTENCES

Mise en situation professionnelle :

- Rédiger un projet de jeu sous forme de rapport de 30 pages maximum
- Présenter le projet de jeu ou de formation du joueur en sécurité et expliciter la démarche d'entraînement

Le rapport de projet de jeu est à transmettre 1 mois avant une soutenance de 30 mn et un entretien de 30 mn devant 2 évaluateurs

RNCP31898BC02 — Performer en sécurité avec des adultes

LISTE DE COMPÉTENCES

Mise en situation professionnelle :

- Réunion technique avec les joueurs de 20 mn avec support de présentation
- Conduite d'une séance d'entraînement de 45 mn à 1h00 en 3 type de situation (collective, interindividuelle, individuelle)
- Entretien de retour avec les 2 évaluateurs sur la démarche d'entraînement

RNCP31898BC03 — Former en sécurité des jeunes

LISTE DE COMPÉTENCES

Mise en situation professionnelle :

- Réunion technique avec les joueurs de 20 mn avec support de présentation
- Conduite d'une séance d'entraînement de 45 mn à 1h00 en 3 type de situation (collective, interindividuelle, individuelle)
- Entretien de retour avec les 2 évaluateurs sur la démarche d'entraînement

RNCP31898BC04 — Coordonner un projet technique sportif et/ou technique

LISTE DE COMPÉTENCES

Mise en situation professionnelle :

- Présenter un projet de coordination technique et/ou sportive sous forme de rapport de 20 pages maximum
- Présenter l'action de commercialisation et de promotion avec support informatique

Le rapport d'action est à transmettre 1 mois avant une soutenance de 20 mn et un entretien de 30 mn devant 2 évaluateurs

RNCP31898BC05 — Développer le modèle économique d'une structure du handball

LISTE DE COMPÉTENCES

Mise en situation professionnelle :

- Présenter une action pour améliorer l'économie de la structure sous forme de rapport de 15 pages maximum
- Présenter l'action de commercialisation et de promotion avec support informatique

Le rapport d'action est à transmettre 1 mois avant une soutenance de 15 mn et un entretien de 30 mn devant 2 évaluateurs

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Toutes les structures fédérales affiliées (SASP, clubs amateurs) et déconcentrées (comités, ligues) de la FFHANDBALL

- 2400 clubs affiliés (dont SASP du secteur professionnel)
- 95 comités départementaux
- 20 ligues métropolitaines et ultramarines

Groupements d'employeurs territoriaux

Collectivités territoriales

Education nationale (temps scolaire et périscolaire)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Entraîneur de championnat de France
- Conseiller Technique Fédéral
- Chargé de développement et/ou d'arbitrage
- Educateur-Entraîneur
- Entraîneur spécialisé (Gardien de but, Beach Handball...)

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Article L212-1 du Code du Sport réglementant l'encadrement des activités physiques et sportives (profession réglementée)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Nombre de personnes : 7

Directeur technique national de la FFHandball ou son représentant

- Directeur pédagogique de l'IFFE
- 2 Conseillers techniques sportifs d'Etat placés auprès de la FFHandball
- 1 personne qualifiée du handball
- 1 personne représentante des salariés (7 Master habilité)
- 1 personne représentante des employeurs

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE
idem

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 675 €
Selon la branche	7 631 € – 7 718 €
Prise en charge	Branches concernées
7 675 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 718 €	CPNEF Sport
7 631 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2023
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39216

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
www.ff-handball.org
<http://www.ff-handball.org>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31898/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	9
Parcours menés à terme	12
Taux d'achèvement	133 %
Période	03/2022 – 12/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	29
----------------------	----

Montant total engagé	59 788 €
Coût moyen par dossier	2 062 €
Durée moyenne	203 h
Période	02/2020 – 11/2023
France compétences	79 %
Reste à charge titulaire	18 %
France Travail	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.